

**5 mai 1988, Québec**

**Conférence de presse au sujet des relations avec le Parti Libéral du Canada**

M. Bourassa : Plusieurs journalistes ont demandé que je commente la déclaration qui a été faite dans La presse. Je pensais que cela se limiterait à trois ou quatre mais, finalement, il y en a une douzaine. J'ai alors pensé, comme d'habitude, de vous rencontrer pour répondre à vos questions.

Une voix : M. Houle.

M. Houle: Robert Houle. Justement, en parlant de l'article de La Presse, il est dit dans cet article que des gens de votre cabinet ont communiqué avec – je ne sais pas si l'expression est juste – « l'état-major des mutins contre M. Turner ». Est-il exact que vous avez eu des contacts avec ceux qui, actuellement, tentent de faire sortir M. Turner? Quel en était l'objectif? Pouvez-vous nous identifier qui sont justement les personnes qui sont derrière ce putsch contre M. Turner?

M. Bourassa: Je dois vous dire d'abord qu'il s'agit d'une conversation à bâtons rompus entre un de mes adjoints et le journaliste, M. Lavoie. Nous essayons, dans mon cabinet, d'être les plus accessibles possible pour les journalistes, quand il y en a qui appellent. Que ce soit M. Poupart, ses adjoints, M. Bibeau, M. Rivest ou même Mme Boucher, l'attachée politique qui est responsable de mon ordre du jour, on essaie d'être le plus accessible possible à l'ensemble des membres des médias.

Parfois, il y a des conversations à bâtons rompus et M. Bibeau a été très étonné, très surpris du traitement qui a été fait dans le journal d'une conversation comme celle-là, basée sur des hypothèses. Alors il ne faut pas en tirer des conclusions définitives. C'était une conversation spontanée sur des hypothèses qui peuvent exister. Elle n'était pas confidentielle. Je ne blâme pas le journaliste de l'avoir traitée. Mais d'en faire une nouvelle politique majeure alors que c'était une conversation à bâtons rompus sur des hypothèses, cela l'a étonné. S'il y en a un; s'il n'y en a pas, M. Turner garde son appui à l'accord du lac Meech, mais s'il y en a un, cela pourrait être désavoué. À ce moment-là, cela se trouve à affecter la politique québécoise.

M. Girard: Mais vous avez dit que cela ferait une élection intéressante au Québec.

M. Bourassa: M. Girard, cela va être intéressant de voir, d'un côté, le Parti libéral du Québec, par hypothèse là, c'est ce que j'ai dit à plusieurs d'entre vous, j'ai dit que cela ne manquera pas d'intérêt d'avoir d'un côté le Parti libéral du Québec, le Nouveau Parti Démocratique du Canada et le Parti conservateur sur l'accord du lac Meech, qui sera probablement un thème dominant de la campagne, avec les questions économiques et, de l'autre côté, vous auriez le Nouveau Parti Démocratique du Québec, le Parti québécois et le Parti libéral du Canada. Vous trouvez que cela n'a pas d'intérêt?

M. Girard: Non, je trouve que votre explication a du sens, sauf que ce n'est pas l'interprétation qu'on en a donnée. Là, je me dis: qui a raison?

M. Bourassa: Là, je viens vous voir fraternellement pour essayer de vous inspirer dans la bonne direction.

M. Girard: L'interprétation qu'on a faite de cela, M. Bourassa.

M. Bourassa: Vous êtes d'accord, M.?

M. Girard: ...vous la connaissez mieux que moi. C'est que M. Robert Bourassa va intervenir dans la prochaine campagne électorale fédérale si le successeur éventuel de M. Turner, à supposer qu'il y en ait un, est contre l'accord du lac Meech. Je vous pose la question aujourd'hui: Allez-vous vous mêler de la prochaine élection ou donner des instructions à vos troupes pour qu'elles se mêlent de la prochaine élection?

M. Bourassa: Il ne serait pas sage de ma part aujourd'hui de répondre sur une question qui est purement spéculative ou hypothétique. Actuellement, le chef du Parti libéral du Canada appuie et continue d'appuyer l'accord du lac Meech. Si un chef politique à Ottawa – il n'y en a aucun actuellement – désavouait l'accord du lac Meech, à ce moment-là, il se trouve dans le même camp que nos adversaires politiques. À ce moment-là, il faudrait examiner la situation, il faudrait aviser. Mais c'est là où on est obligés quand même de s'exprimer, mais avec prudence, puisqu'on parle de questions hypothétiques. Si au niveau fédéral, on attaque l'accord du lac Meech, on prend la même position que nos adversaires québécois, le NPD-Québec et le Parti québécois.

M. Girard: Disons que vous approuvez les propos de M. Bibeau qui dit que, si par exemple M. Chrétien nuançait ses positions sur l'accord du lac Meech, vous n'auriez pas d'objection à ce que ce soit lui qui dirige le Parti libéral du Canada plutôt que M. Turner.

M. Bourassa: Sans faire de personnalité, on peut parler à bâtons rompus de différents cas particuliers, si par hypothèse, encore une fois, un nouveau chef fédéral, qui a des positions contraires aujourd'hui décide d'approuver l'accord du lac Meech, là à ce moment nous on n'intervient pas dans la campagne fédérale ou on n'a pas l'intention d'examiner le rôle qu'on pourra jouer. Je n'ai pas, l'intention de briser une tradition de 30 ans d'intervenir dans la campagne fédérale sauf si des circonstances tout à fait exceptionnelles pourraient nous y faire jouer un rôle. Mais pour l'instant, il n'en est pas du tout question. La dernière fois, je crois que cela a été considéré, c'était par M. Lesage en 1964, je m'adresse à la bonne personne, M. Girard, sur la question de la Caisse de dépôt.

M. Girard: J'ai une réponse pour votre transparence aussi plus tard.

M. Bourassa: Mais le crois qu'en 1964, M. Lesage avait envisagé, et corrigez-moi si je suis dans l'erreur, en 1964, je me souviens d'une déclaration qu'il avait faite à l'Assemblée nationale, de prendre parti dans la campagne électorale s'il n'obtenait pas ce qu'il demandait pour la Caisse de dépôt. Il l'a obtenu, il ne l'a pas fait. Est ce qu'il l'aurait fait s'il ne l'avait pas obtenu? C'est de l'hypothèse. Vous me demandez, qu'est ce qui va arriver au Québec si un chef politique, soit change d'idée, ou soit est changé lui-même? Ce sont des hypothèses qui sont examinées ces temps-ci. Qu'est-ce que le Parti libéral du Québec, si un chef politique au fédéral, décide de prendre une attitude identique à nos adversaires sur la scène québécoise? Je vous dis, on avisera à ce moment. Pour l'instant, c'est une hypothèse.

Le Modérateur : Michel Tremblay.

M. Tremblay: L'une des hypothèses qui ressortait de l'article que j'ai lu ce matin c'était que M. Bibeau laissait entendre qu'il n'était pas évident que M. Chrétien, si jamais il prenait la place éventuelle, c'est hypothétique, de M. Turner, qu'il tiendrait le même langage qu'il a tenu lui personnellement sur l'entente du lac Meech. Est-ce que vous avez des indications que M. Chrétien est prêt à changer d'idée?

M. Bourassa : On peut dire, tout arrive en politique. Demandez-lui.

M. Tremblay: Oui, mais c'est l'un de vos proches collaborateurs qui l'a dit. Est ce qu'il a lancé cela comme cela?

M. Bourassa: Je vous dis que le contexte de la conversation avec le journaliste se faisait dans un climat d'examen de différents aspects hypothétiques d'une situation. Alors, il peut y avoir des conclusions qui sont tirées en fonction de l'intérêt politique des personnes en cause. On peut détailler toutes sortes d'hypothèses. Je veux dire que je ne vois pas qu'il y avait lieu à faire de cette conversation à bâtons rompus une nouvelle politique de première importance.

M. Tremblay: Est-ce que vous avez eu l'occasion de discuter de cette question-là précisément avec M. Chrétien?

M. Bourassa: Oui, je me suis privé.

M. Tremblay: Vous ne vous êtes pas privé d'intérêts...

Une voix: Donc, il y a des questions qui se posent. Est ce qu'il y a des questions qui se posent?

M. Bourassa: Non, mais je veux dire: Écoutez, M. Chrétien est très clair jusqu'à maintenant sur son opposition à l'accord du lac Meech. D'accord? Il me semble que c'est ce que j'ai perçu dans ses déclarations à Carleton, à Western Ontario, à Saskatoon et à différents endroits. S'il change d'idées, on le saura.

Le modérateur: M. Samson.

M. Bourassa: Oui, d'accord. M. Samson.

M. Samson: Sauvé par la cloche du président

Le modérateur Si vous voulez compléter votre réponse.

M. Bourassa: Non, cela va. Votre question va me le permettre.

M. Samson: ... change d'idée?

M. Bourassa: On verra si on change d'idées.

M. Samson: Toute l'attention, M. Bourassa, est portée actuellement sur l'entente du lac Meech selon que ce soit M. Turner ou M. Chrétien, mais aussi l'entente sur le libre-échange que les libéraux fédéraux dénoncent et dont M. Mulroney fait un enjeu majeur. Est-ce que, indépendamment du chef libéral qui sera en poste, dans le fond, vous n'êtes pas appelé à appuyer M. Mulroney, étant donné que l'accord sur le libre-échange va être un enjeu majeur aux prochaines élections?

M. Bourassa: Si je vous rencontre aujourd'hui ou si j'en ai parlé à quelques reprises dans le passé, c'est parce que, dans le cas de l'accord du lac Meech, il y a une implication directe sur la scène politique québécoise, parce que si, à ce moment-là, vous avez des chefs fédéraux – je l'ai dit tantôt – qui s'opposent à l'accord du lac Meech et s'ils ont la même position que nos adversaires québécois, NPD-Québec et PQ, c'est la... Dans le cas du libre-échange, le Parti québécois est d'accord avec nous. Alors, la question est différente.

M. Houle: Le NPD n'est pas d'accord.

Le modérateur: M. Morin.

M. Morin: Je veux revenir, M. le premier ministre, sur M. Chrétien. Vous venez de dire, il y a à peu près une minute, que la position de M. Chrétien est très claire sur le lac Meech.

M. Bourassa: À date, oui.

M. Morin: On sait jusqu'à quel point, vous, vous tenez au lac Meech. M. Bourassa: Comme Québécois, oui. M. Morin: Ces deux...

M. Bourassa: J'ai été élu pour des questions économiques, comme vous le savez. ce que vous y avez vu une flexibilité de sa part?

M. Morin: Ces deux points étant admis, quelle précaution avez-vous prise auprès de M. Chrétien pour vous assurer qu'il pourrait nuancer sa position éventuellement?

M. Bourassa: Tout ce que je peux vous dire, c'est que c'était une conversation privée que j'ai eue par hasard à Saskatoon. Il a su que j'étais là, il a communiqué avec mon personnel et j'ai accepté de le voir brièvement. Il m'a dit sa position et je lui ai dit la mienne. Je ne peux pas révéler le contenu de conversations privées. Il a dit: Vous pouvez, vous, comme tous ceux qui s'intéressent à la politique conditionnelle, émettre des hypothèses. Personne ne peut s'empêcher de considérer différents scénarios.

M. Morin: Dans les propos que vous avez tenus avec M. Chrétien, est

M. Bourassa: Je ne peux pas commenter, M. Morin, réellement. Vous savez fort bien que si je vous réponds dans un sens ou dans l'autre, vous aurez raison d'en faire une nouvelle politique qui serait reliée à une conversation privée.

M. Saint-Louis: Est-ce que vous allez tenter de l'inciter à nuancer sa position?

M. Bourassa: Vous me demandez cela à moi. J'ai simplement énoncé ma position qui était bien connue.

Une voix: Mme Dansereau.

Mme Dansereau: C'était la même question.

Une voix M. Girard.

M. Girard: M. le premier ministre, depuis qu'on s'est vu la dernière fois, alors que vous avez Informé tout le monde que vous aviez communiqué avec M. Turner pour mettre un peu de baume sur ses plaies, est ce que vous trouvez que la situation qui s'était développée au sein du Parti libéral fédéral jusqu'à ce moment-là a évolué dans le sens que vous souhaitiez?

M. Bourassa: Je ne suis pas cela de très très près, je dois vous le dire. Je suis obligé de me fier à la réalité que je perçois comme vous même vous la percevez. Nous sommes dans une situation susceptible de rebondir constamment. Donc, j'ai les mêmes perceptions que vous avez.

M. Girard: Ce qui veut dire?

M. Bourassa: Je veux dire que la situation a évolué depuis une semaine. Donc, tout ce que j'ai dit la semaine dernière, c'est que je trouvais, sans interférer – J'ai répété cela constamment – dans la politique fédérale, que j'avais apprécié – c'est le cas de M. Broadbent – l'appui de M. Turner dans l'accord du lac Meech. Évidemment, c'est une attitude de M. Turner qui est acceptée et appréciée au sein du Parti libéral du Québec.

Une voix: M. Grant, en anglais.

M. Grant: ... the impression from newspaper Finance today, Mr. Bourassa, that the Québec Government or your government is trying to kind of have a both ways, is that the case?

M. Bourassa: No. I think we do not want to intervene in federal politics for the simple reason that we have to negotiate with the Federal Government and because we have to negotiate with the Federal Government and we are a province which is not like the Chers, as we all know that, so, it is important for us to negotiate in a positive context with any Federal Government. So, that is why, 30 years ago, a decision was taken by the Liberal Party of Québec not to intervene in federal politics. If I made some comments in the last few days, it is because the Meech Lake Accord is a question which will be discussed in the next provincial election. If you have a federal leader, which is not the case, which could be the case – we never know, whatever party – If there is a federal leader going against the Meech Lake Accord, he is in fact working with my opponents, the Parti Québécois and the NDP-Québec. And to that extent, we cannot be indifferent. But we have nothing to add to that. Of course, my people has... They are doing all the time. Mr. Poupart, Mr. Bibeau, Mr. Rivest, all the others are talking on a regular basis with the members of the medias. Because we want to be as opened as possible. Personally, I am ... with you more often I would say than any Premier in Canada. Twice a week, once a week. So, we want to talk with you. We like you.

Une voix: Mme Scott.

Mme Scott: is it true Mr. Bourassa that some of your alds have open channels, have been talking to the opponents of Mr. Turner?

M. Bourassa: Opened channels... As you know, I have no evidence of that. As you know, there is a lot of communication between the militants and many cases of liberal militants for the Liberal party of Québec are the same than Liberal militants for the federal Liberal party. So, it is not a surprise that from time to time they will talk. I will talk personally with Mr. Garneau quite often in the last week. Maybe some of my people talked with other people.

Une voix: M. Séguin.

M. Séguin: Premier, can you tell us what you mean when you say you will not remain indifferent. if the Liberal party of Canada chooses a leader or replace of Mr. Turner by someone who would be against the Meech Lake accord?

M. Bourassa: Who will be against the Meech Lake accord? To that extend, this is very important. And who to that extend would support the political opponents of my government because the Parti Québécois and the NDP-Québec are against the Meech Lake accord. For other reasons, but they want to destroy the Meech Lake accord, I said that logically I cannot be indifferent to a situation which is strengthening the political opponents of the federalist party in Québec. What I will do? I will see. I think it is premature for me to make any comment. We will see at that time.

M. Saint-Louis: Mais vos adversaires politiques, M. Bourassa, habituellement vous les combattez?

M. Bourassa: Je vous dis que je devrai examiner la situation à ce moment-là, M. Saint-Louis, parce qu'il y a le fait que le gouvernement du Québec n'est jamais intervenu, sauf exception, dans les campagnes fédérales. D'un autre côté, si vous avez une situation où on aide nos adversaires politiques, il faudra en tenir compte. Mais pour l'instant, c'est purement spéculatif, purement hypothétique. Je comprends que pour vous cela pourrait faire de la nouvelle intéressante. Mais ne me demandez pas de tomber dans le piège, de 'piler' sur la pelure de banane, de commencer à commenter sur des situations hypothétiques.

M. Richards: Oui, en fait, je voulais savoir si vous aviez consulté avec M. ... avant que... Parce que l'article de La Presse donne un peu l'impression qu'il y a eu une espèce de communication entre vous et M. Bibeau...

M. Bourassa: Non.

M. Richards: ...concernant cela.

M. Bourassa: La communication que j'ai avec mes adjoints, c'est de répondre à toutes les demandes des journalistes. Que, chaque fois que les journalistes leur demande, sauf si eux s'opposent, pour des raisons personnelles... mais je leur demande d'être aussi accessible que possible avec les journalistes. Ce sont les communications que j'ai avec mes adjoints.

Le modérateur. M. Brunet.

M. Brunet: À l'origine, c'était Lacombe de Radio-Canada qui demandait de vous parler à vous et Bibeau(?) est allé là. Lavoie a écouté Bibeau et reparlé à Bibeau ensuite. C'est donc à vous qu'il voulait parler et Bibeau a dit, en ondes: 'Je suis sur la même longueur d'ondes que mon cher. Donc, d'où le mélange.

M. Bourassa: ... qui fait croire et qui fait...

M. Brunet: ...

M. Brunet ...croire et qui fait écrire à la loi que tout est réglé entre monsieur... Cette mise au point n'est pas le fruit du hasard, M. Bibeau a confirmé qu'elle avait été autorisée personnellement par M. Bourassa.

M. Bourassa: Non, non. J'apprécie votre mise au point puis votre solidarité professionnelle avec mon collègue. Et je dois vous dire que, dans des déclarations comme cela à la radio, je ne vois pas M. Bibeau dire: Je ne suis pas d'accord avec mon chef. Alors on lui demande: Êtes-vous d'accord avec votre chef? Il va dire: Je suis d'accord avec mon chef.

M. Houle: Êtes-vous d'accord avec M. Bibeau?

Des voix: Ha! hal ha

M. Houle: Sur d'autres sujets? (?)

M. Bourassa: J'ai répondu sur la position que je tiens, comme chef du parti, et j'ai, évidemment, énoncé le contexte où s'était fait la conversation.

Le modérateur: Oui, d'autres sujets ou le même sujet?

M. Girard: Non, J'ai une question sur un autre sujet. Cela concerne le projet de loi fédéral C-72, sur les langues officielles. Depuis dix jours, l'opposition pose, en Chambre, les mêmes questions, à savoir: Quand le gouvernement du Québec a-t-il demandé aux juristes du ministère de la Justice de faire un examen complet du projet de loi C-72? Depuis dix jours on n'a pas de réponse à cette simple question technique. Qu'est ce qui se passe? Qu'est-ce qu'on veut cacher?

M. Bourassa: Bien, M. Girard, je crois que j'ai répondu à M. Chevrette à l'occasion de la discussion de mes crédits qu'on attendait l'avis du Conseil de la langue française. C'est normal, il y a eu un avis du Conseil de la langue française Il y a deux semaines ou trois semaines. Donc, là, on examine, probablement que cela peut être examiné normalement, comme tous les projets de loi fédéraux, comme vous le savez, sont examinés par les ministères impliqués plus ou moins profondément, selon les cas, mais, avant de poursuivre avec un objectif d'en avoir un avis définitif et formel, de l'examen de C-72, on attendait l'avis du Conseil de la langue française. Alors là, on a eu cet avis et l'examen se fait. Ce que j'ai dit à M. Chevrette, et plusieurs d'entre vous étaient là, c'est que je regarde. On comparait C-72 avec l'accord du lac Meech. J'avais dit cela également au journaliste de Radio-Canada, M.

Bédard, dimanche dernier. Par exemple, on voit que dans l'accord du lac Meech, avec la promotion, avec la clause 4 de sauvegarde, on a quand même des garanties très importantes et avec l'article 1 de la charte, qui elle-même est une première restriction, si je peux dire, au caractère illimité que peut avoir une charte. L'article 1 de la charte, vous le savez, dit que ces droits-là seront respectés en tenant compte des objectifs sociaux d'une province, d'un gouvernement ou d'un État. On ajoute à cela, comme deuxième protection pour le Québec – l'article 1 en a une – ce qu'on a dans le lac Meech, la promotion, la clause 4. Ultimement, vous avez la clause nonobstant. Donc, il y a quand même plusieurs étapes dans la protection dont dispose le gouvernement du Québec pour sa sécurité culturelle.

M. Girard: Mais, ce qui inquiète l'Opposition et, je pense bien, l'ensemble des Québécois aussi si l'ensemble en était bien Informé, c'est que l'accord du lac Meech risque de ne pas voir le jour avant deux ans, étant donné les oppositions qui se manifestent dans certaines provinces. Or, le projet de loi C-72, lui, va avoir force de loi vraisemblablement avant la fin de l'été. Le premier ministre Mulroney a manifesté son Intention de le faire adopter. Donc, toutes les clauses de protection dont vous parlez, qui existent dans l'accord du lac Meech, ne pourront pas contrevenir les effets de C-72 s'il est adopté, parce que l'accord ne sera pas adopté, lui.

M. Bourassa : Bon. Je réponds à cela, M. Girard, que l'accord a été adopté par le Parlement qui étudie C-72. Donc, on parle d'une loi fédérale et le Parlement fédéral a déjà donné son accord au lac Meech. Deuxièmement, on en 'est encore à recevoir des témoins, pour plusieurs semaines. Après cela, il y a aura une étude en comité. C-72 comporte 103 articles, donc, l'étude en comité sur 103 articles. Je veux dire qu'on est pas sur le point, dans les jours qui viennent, d'adopter C-72.

D'autres questions sur d'autres sujets?

M. Jobin: M. Bourassa.

Le modérateur: M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, maintenant que le Conseil des ministres a entériné tous les amendements qu'on va apporter au projet de réforme du ministre Paradis, est ce que votre gouvernement a l'intention de déposer dès la semaine prochaine le projet de loi qui doit s'en suivre?

M. Bourassa: Nous devons en reparler. C'est parce qu'il y avait deux ou trois points à clarifier sur certains critères dans la loi sur l'aide sociale. L'objectif du ministre, comme vous le savez, c'était de la faire adopter cet automne et non ce printemps, donc il n'y a pas contrainte particulière pour la déposer cette semaine, la semaine prochaine. Si on peut le faire. Il y a des discussions qui se poursuivent entre le ministère des Finances, le Conseil du trésor, et mon bureau, pas tellement sur les sommes en cause que sur la définition de certains critères. Si on s'entend rapidement, cela pourrait être fait sinon on le déposera dans les semaines qui viennent et cela sera adopté à l'automne. Mais, il n'y a pas de contrainte de temps, dans ce cas-là, puisque l'objectif, du ministre est l'adoption cet automne.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, sans parler des contraintes juridiques de C-72, versus la loi 101, est ce que, au premier coup d'œil, quand vous avez pris connaissance de ce projet de loi, cela n'a pas suscité certaines inquiétudes chez vous?

M. Bourassa: Le ministre a répondu là-dessus. C'est pour cela qu'on l'examine à fond, par rapport, par exemple, à l'accord du lac Meech, par rapport à la situation particulière du Québec. Ce que je vous dis c'est que le gouvernement fédéral, actuellement à Ottawa, est un gouvernement qui a accepté l'accord du lac Meech, qui travaille également très fort pour son adoption par l'ensemble du Canada.

M. Girard: Vous voulez dire que cela vous a rendu soucieux également.

M. Bourassa: Le ministre a dit qu'il avait été préoccupé par certaines interprétations qui pouvaient être faites de C-72.

M. Girard: Certains éléments l'avaient rendu soucieux, dit-il.

M. Bourassa: C'est cela. Depuis quand on se contredit d'un ministre à l'autre?

Une voix: M. Grant.

M. Grant: M. Bourassa, ... (?) thinking about it, given Meech Lake, given free-trade, take a question again from one of my French colleagues is that: No matter who really leads the liberal into the next campaign federally, will it not be normal to assume that Québec liberals would have a kind of penchant favorable pour les federal Tories rather than for any liberal leader given the present very specific political context.

M. Bourassa: I made a clear distinction a few moments ago that in the case of Meech Lake, if you have a federal government against Meech Lake, they are helping indirectly my political opponents which are against Meech Lake. In the case of free-trade, my main political opponent is in agreement of free-trade. So it is different. That's why I am talking about that. It is because in the case of Meech Lake this is becoming a provincial debate.

M. Grant: So basically, the only thing that will lead you have in any way a participation in the federal campaign would be Meech Lake.

M. Bourassa: I am not announcing a participation in the federal campaign. I am saying that if that situation occurs and we have for today no indication, if that happens, we will have to study the situation. Because, as I told you, they are helping my political opponents and because the future of the country is at stake.

Une voix : Vous allez défendre votre butin?

M. Bourassa: That enough for ... Aucune question sur les problèmes économiques?

M. Girard: J'ai une petite question d'ordre économique?

M. Bourassa : Certainement. Je n'en ai pas eu une seule depuis la reprise de la session.

M. Girard: J'en ai une, moi. Vous ne la retrouverez peut-être pas... M. le premier ministre, en parlant d'économie, quand aurons-nous le prochain budget?

Une voix: Est ce qu'il y en aura un?

M. Bourassa: D'ici trois semaines. Vous comprenez, étant donné les circonstances, la prudence du ministre des Finances. S'il fallait qu'un coup du hasard le frappe encore...

Une voix: Il serait obligé de démissionner.

M. Bourassa: Après 31 ans, ce ne serait pas une sortie... Moi, je ne serais pas d'accord. Mais ce ne serait pas une sortie facile.

Une voix: M. Bourassa, est ce que la politique familiale va se concrétiser à travers ce budget?

M. Bourassa: Il y a de bonnes chances.

Une voix: De très bonnes chances?

M. Bourassa : Oui.